



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 31 janvier 2025

## **Collision accidentelle entre deux tramways :**

# **La CTS autorisée par la Préfecture à emprunter le tunnel de la gare pour des transferts de rames de tramway à des fins de maintenance**

---

La CTS a obtenu l'autorisation de la Préfecture de pouvoir emprunter le tunnel de la gare pour opérer des transferts de rames de tramways entre ses trois dépôts à des fins techniques. Cette autorisation va permettre à la CTS de pouvoir mener des opérations de maintenance sur ses matériels, et d'ainsi respecter ses obligations en la matière.

Ces transferts entre dépôts sont usuels car certaines opérations de maintenance ne peuvent être réalisées qu'au dépôt de Cronembourg. Des rames des dépôts de l'Elsau et de la Kibitzenau vont donc y être acheminées. Pour conserver l'équilibre des parcs au sein de ses trois dépôts, des rames de Cronembourg seront en retour envoyées sur les deux autres dépôts.

Des premiers transferts seront organisés dès cette nuit.

Tout comme pour l'extraction des rames accidentées, cette autorisation d'effectuer des transferts pour raisons techniques a été délivrée en raison de la conformité des infrastructures du tunnel. Ces opérations de transferts seront en effet réalisées dans un contexte d'exploitation strictement encadrée par des règles applicables à la circulation de tramway sans voyageur. Cette autorisation de transferts ne doit donc pas être confondue avec une autorisation à reprendre commercialement l'exploitation. Cette dernière est suspendue à l'enquête en cours et n'interviendra qu'ultérieurement, sur décision de la Préfecture, signée par le Préfet.



La CTS a pleinement conscience de la gêne qu'occasionne à ses clients cette situation dégradée. Pour améliorer le service de bus de remplacement en place depuis l'accident du 11 janvier, la CTS va, à compter de lundi 3 février, affecter un véhicule supplémentaire en journée sur la liaison Gare centrale – Rotonde. Celui-ci permettra une fréquence de passage à 5 minutes sur l'amplitude 7h-19h. Par ailleurs, à compter de mercredi 5 février, la fréquence sur les lignes A/D entre Parc des sports/Poteries et Rotonde sera améliorée sur l'amplitude 7h-19h, passant de 9 à 8 minutes.

La CTS remercie une fois encore ses clients pour leur patience et leur compréhension, et les assure que toutes ses équipes restent à pied d'œuvre pour qu'un retour à la normale puisse intervenir dans les meilleurs délais.